



Systeme de surveillance des plombémies professionnelles

Information générale

Le Département santé travail (DST) de l'Institut de veille sanitaire (InVS) met en place un projet de surveillance des plombémies professionnelles visant à améliorer la connaissance sur l'imprégnation au plomb des travailleurs à l'échelle nationale et de proposer des recommandations de surveillance.

Pour réaliser cette étude, il est nécessaire de recueillir pour chaque personne bénéficiant d'une prescription de plombémie dans le cadre de la médecine du travail, un certain nombre d'informations, notamment l'activité professionnelle et le résultat du dosage, à l'aide d'un questionnaire rempli par votre médecin du travail.

Le DST a obtenu l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) pour la mise en œuvre de cette étude. Toutes les informations recueillies dans le cadre de ce projet seront traitées de façon confidentielle sous la responsabilité du responsable scientifique du projet au DST.

Votre collaboration est essentielle pour la réussite de cette étude afin de représenter toutes les situations professionnelles.

Dr Ellen IMBERNON
Directrice du Département santé travail
Institut de veille sanitaire